



A Créteil, le 17 mars 2025

Monsieur Capitanio

Président du Conseil Départemental

Du Val-de-Marne

Préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels du conseil départemental pour la journée du 3 avril 2025, de 0 à 24h

Monsieur Le Président,

C'est dans un contexte bien particulier que les agents du Conseil départemental exercent leurs missions quotidiennes : politique internationale anxiogène ayant des résonances nationales et des conséquences sur la vie des citoyen.nes et des agent.e.s avec des mesures d'austérités pour privilégier une économie de guerre. Les conséquences de ces politiques nous en convenons rendent encore plus fragiles la situation du conseil départemental qui est critique.

En effet, le budget de l'Etat, passé en force, prévoit 2,5 milliards d'économies dans les collectivités. Cette baisse des financements conjugués à vos choix politiques assumés se traduisent par des atteintes majeures sur le bon fonctionnement de notre collectivité et par des destructions de certaines de nos missions de service public.

Nous vous avons alerté à plusieurs reprises sur la colère, les inquiétudes et les difficultés que vivent les agent.e.s de notre collectivité. Vous n'avez pas su entendre et même, discréditer nos propos et vous remettez en cause la réalité vécue par les agent.e.s.

Or, la multitude de propos et de situations recueillies sont consternantes et sans appel :

- Multiples postes vacants créant une surcharge de travail sur les agent.e.s restant en poste
- Multiples contrats à durée déterminée sur des postes vacants supprimés mettant encore une fois en péril le rendu du service public et la continuité des services
- Gel et suppressions de postes dans tous les services
- Mutualisations, suppressions de services et des missions ayant un impact sur le quotidien des val-de-marnais et val-de-marnaises
- Une dévalorisation des missions d'encadrant.e.s par un manque de prise en considération de leur force de propositions, par un « engluement » des commandes et des ordres donnés illisibles
- Mal-être au travail, perte de sens au travail, conflit de valeurs importants, absence de prévention primaire et secondaire

- Mise en péril de la sécurité des val-de-marnais.es par le non-exercice des évaluations en protection de l'enfance
- La baisse voire la suppression de toutes les prestations sociales pour les agent.e.s vécue comme une injustice, un manque d'attractivité et perçu, au stade actuel, comme des économies dérisoires

Au regard de ces constats, les organisations syndicales et les personnels réunis, le 11 mars 2025, ont pris la décision de déposer un préavis de grève, pour la journée du 3 avril 2025. Nous appelons l'ensemble des personnels à se joindre à cette journée de grève et d'actions.

Nous attendons des réponses à nos propositions et revendications :

- **Maintien de tous les postes, titularisations des contractuel.les, accélérer le reclassement des agent.e.s en attente (depuis 3 ans nous ne comprenons pas la stratégie de la Direction Générale sur l'accompagnement de nos collègues en mobilités)**
- **Maintenir l'évolution d'échelon pour les contractuel.les et la stagiairisation pour les catégories C et leur titularisation**
- **Conserver les missions historiques qui font l'identité du Conseil départemental du Val de Marne**
- **Engager les négociations de revalorisations salariales pour tout.e.s**
- **Prise en compte des revendications massives exprimées des collègues de la direction de la petite enfance (pétitions, contre-séminaire, grève pour le Bonus Attractivité et refonte de la PSU)**
- **Redonner du sens au travail, du respect et de la considération aux agent.e.s**
- **Permettre aux encadrant.e.s d'être reconnus dans leur expertise et leur laisser des marges de manœuvre pour faire fonctionner les services sous leur autorité**
- **L'arrêt du management toxique et autoritaire et un accompagnement positif de la direction générale sur les directions et services**
- **Avancer avec les moyens dédiés sur les risques psycho-sociaux, la santé au travail, la qualité de vie au travail. Sans moyens dédiés et volonté de votre part d'avancer sur ce chantier votre responsabilité est engagée sur ces problématiques de santé physique et mentale dont bon nombre de nos collègues souffrent !**
- **Engager une bataille publique pour obtenir l'augmentation de dotation globale de fonctionnement permettant à la collectivité de fonctionner**
- **Engager une bataille pour obtenir la compensation de l'Etat à hauteur des transferts de compétences (200 millions d'Euros)**

Nous sommes donc à votre disposition pour engager des négociations comme le prévoit les dispositions réglementaires.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, nos salutations distinguées.

L'intersyndicale CGT, UGICT-CGT, FSU, CFDT et FO